

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TECHNIQUE MRc ANNEE 2019

Bilan des courses organisées durant l'année 2019

La plupart des courses programmées au calendrier ont été réalisées, 4 ont été annulées très souvent à cause des conditions météorologiques ayant provoqué l'invasion des plans d'eau par des algues.

La Coupe de France a eu lieu à Caraman, les Championnats de France à Belleville, et l'Inter à Therdonne.

La CT a repris les résultats des courses TF/CF/C de F et a approuvé les résultats de celles-ci et validé les divers classements des Trophées de France pour l'année 2019.

La CT a établi avec les concours des clubs le calendrier 2020 des compétitions auquel ont été ajoutés les courses du championnat d'Europe.

En 2020 la Coupe de France aura lieu à Saumur sera organisée par le club de Rennes, les Championnats de France à Eggletons organisés par le club de Nanterre et l'INTER à Therdonne par le MCB et Nanterre.

La CT a mis en place en fonction des résultats la composition quasi définitive de l'équipe de France toutes catégories pour les prochains Championnats du Monde qui se dérouleront à Gonzaga en Italie en Août prochain.

En outre les membres de la CT ont terminé la traduction du règlement IMBRA et ajusté celui-ci aux spécificités françaises et processus de qualification aux Championnats du monde.

Le nouveau règlement a été transféré à la commission des juges et au Comité directeur pour approbation afin que celui-ci puisse être publié sur le site de la Fédération au plus tôt et appliqué dès la première course de l'année.

Je tiens personnellement à remercier tous les membres de la commission de s'être investis quasiment depuis deux années à la traduction et la mise au point du règlement, qui ne laissera pas la France différente des autres pays européens quant à l'organisation et le déroulement des compétitions à venir ;

Enfin la CT a demandé à la commission des juges la validation de S.Videmont et M.Chadefaud comme juges, suite à leur qualification comme telle au sein de l'IMBRA.

Nous demandons également la validation de V.Lapouge, J.Dubusse et Y.Costa tous trois ayant participé à la traduction ou/et à la mise au point du nouveau règlement.

Et en conclusion qu'il soit demandé aux juges actuels de s'engager par écrit à avoir lu et assimilé le nouveau règlement avant de pouvoir officier en 2020.